## Inscrivez-vous!

Déclaration d'activité : 11-7514442-45

Siret: 78445331800056

### À retourner par mail à face-pep@lespep.org

RAISON SOCIALE PARTICIPANT	PARTICIPANT
Intitulé du stage :	Participant 1
	Nom et Prénom
Date(s) :	Fonction
Lieu :	Structure
	Service
Responsable du suivi de l'inscription	Siret
Nom de la Structure	Adresse
M/Mme	Code postal Ville
Service / Fonction	Portable :
Siret	Mail :
Adresse	Participant 2
Code postal	Nom et Prénom
Ville	Fonction
Tél. :	Structure
Mail :	Service
	Siret
Adresse de facturation (si différente)	Adresse
ou prise en charge par OPCA :	Code postal Ville
Nom de la Structure	Portable :
Adresse	Mail :
Code Postal	
Ville	Participant 3
Tél. :	Nom et Prénom
Coût pédagogique *: €	Fonction
Demande de plateau repas (22 euros)	Structure
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Service
□ Oui □ Non	Siret
Total : €	Adresse
Règlement :	Code postal Ville
□ prélèvement autorisé	Portable :
	Mail:
□ chèque joint de €	Ligne directe ou tél. :
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions généro Lu et approuvé Fait à lele	
Signature du responsable (Cachet de la structure)	Signature du participant
	3

# Conditions générales de participation

#### **CONVENTION DE FORMATION**

Une convention de formation est passée avec chaque structure envoyant des stagiaires se former par l'intermédiaire de FACE PEP. Cette convention est adressée, en deux exemplaires, à l'employeur dès réception de la commande. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début du stage.

Une réservation ne signifie pas inscription : une option peut être gardée 2 semaines, au-delà, l'inscription ne sera prise en compte qu'au retour de la convention signée.

#### **CONVOCATION DE STAGE**

Environ 2 semaines avant le début du stage une convocation, établie au nom du stagiaire, est adressée à l'employeur. Cette convocation précise le lieu exact du déroulement du stage ainsi que l'heure de début de celui-ci. Elle comporte en outre le programme du stage.

#### **PRIX**

Le prix ne comprend que les coûts pédagogiques. Les frais de repas du midi, d'hébergement et de déplacement sont à la charge directe des participants. Vous pouvez nous joindre au 01 41 78 92 60 pour avoir une liste de restaurants ou d'hôtels si besoin.

#### **MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Le règlement du coût de formation est à effectuer par chèque, sans escompte, lors de l'inscription (le joindre au bulletin d'inscription) ou prélèvement (l'indiquer sur le bulletin d'inscription). En retour nous confirmons votre inscription et fournissons la facture correspondante à la fin du stage.

#### **DÉROULEMENT DES STAGES**

Dès le début des stages, les horaires journaliers sont fixés de telle sorte que les contraintes éventuelles de transport soient au mieux prises en compte, tout en respectant une amplitude de 7 heures de formation par jour.

Déclaration d'activité : 11-7514442-45 Siret : 78445331800056

À l'issue de chaque module une attestation de présence, d'assiduité et de fin de formation sont remises au stagiaire et/ou l'employeur.

#### **ANNULATION - REMBOURSEMENT**

Nous nous réservons la possibilité d'annuler tout stage dont, deux semaines avant la date prévue de mise en œuvre, le nombre d'inscriptions et les annulations inopinées de stagiaires réduiraient le groupe à un niveau incompatible avec une dynamique pédagogique convenable. Les stagiaires inscrits et leurs associations sont immédiatement informés, les règlements effectués sont remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.

En cas d'annulation de stage en cours à notre initiative, en cas de force majeure, de nouvelles dates seront convenues.

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire ou de son établissement employeur à compter de la semaine précédant le stage, nous nous réservons la possibilité de facturer 50% du montant de la formation.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage en cours par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral de l'action de formation au bénéfice de l'organisme formateur.

#### RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FACE PEP en application et dans l'exécution des prestations font l'objet d'un traitement informatisé. Le RGPD est entré en vigueur depuis le 25 mai, harmonisant la législation existante en matière de protection des données personnelles au sein de l'Union européenne.

Toute personne contactant FACE PEP ou participant aux formations dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant.